

Une équipe de professionnels à votre écoute, toujours proche de vous

Coordonnées des Maisons des solidarités et des Territoires des solidarités départementales

Maisons des solidarités départementales

La Maison des solidarités départementales regroupe différents professionnels, qui vous apporteront une réponse personnalisée et confidentielle adaptée à votre situation.

- **L'assistant/e administratif/ve** accueille et oriente vers le professionnel ou l'organisme compétent en fonction du besoin et accompagne dans la compréhension des documents.
- **L'assistant/e social/e** aide et guide dans les démarches sociales et dans l'accès aux droits. Il/Elle propose un projet de soutien et un plan d'accompagnement en relais avec d'autres professionnels ou d'autres organismes et facilite l'amélioration de votre situation en matière d'insertion, de budget ou sur le plan familial.
- **La puéricultrice** assure le suivi paramédical des enfants de moins de 6 ans. Elle conseille sur l'alimentation, l'hygiène et l'éveil des plus petits. Elle intervient dans la procédure d'agrément des assistants maternels et familiaux.
- **Le médecin** effectue des consultations pour les enfants de 0 à 6 ans, apporte des conseils et propose un suivi médical. Il effectue par ailleurs, avec une puéricultrice, des bilans de santé auprès des enfants scolarisés en maternelle. Il a la responsabilité des agréments des assistants familiaux et des assistants maternels.
- **La sage-femme** assure le suivi des femmes enceintes, notamment pour les grossesses à risque. Elle les accompagne dans leur choix concernant la préparation à la naissance, l'allaitement maternel et la contraception.
- **Le/la conseiller/ère en économie sociale et familiale** réalise un travail d'information autour du budget afin de prévenir les risques d'endettement. Elle accompagne, à leur demande, les personnes dans la gestion ou la reprise en main de la gestion de leur budget.
- **L'éducateur/rice spécialisé/e** développe des actions de soutien éducatif, réalise des interventions éducatives à domicile.

D'autres professionnels travaillent en complémentarité à la maison des solidarités départementales, tels que les évaluateurs autonomie et les psychologues de prévention. Alors n'hésitez pas à vous renseigner.

TSD Montluçon 11 rue Desaix 03100 MONTLUÇON Tél. : 04 70 34 15 00	TSD Moulins Château de Bellevue Rue A.Briand 03400 YZEURE Tél. : 04 70 34 15 70	TSD Vichy 71 allée des Ailes 03200 VICHY Tél. : 04 70 34 15 50
MSD Berlioz 16, Rue Berlioz 03100 MONTLUÇON Tél. : 04 70 35 73 27	MSD Bourbon-l'Archambault Route de Moulins 03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT Tél. : 04 70 35 73 70	MSD Bellerive-sur-Allier Rue Francisque Driffort 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER Tél. : 04 70 34 39 70
MSD Bien-Assis 15, place Danielle Casanova 03100 MONTLUÇON Tél. : 04 70 34 39 35	MSD Dompierre 107, rue Jean de Lingendes 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE Tél. : 04 70 35 73 56	MSD Cusset 14, rue du Président Wilson 03300 CUSSET Tél. : 04 70 34 15 72
MSD Commentry 3 rue Henri Barbusse 03600 COMMENTRY Tél. : 04 70 34 39 76	MSD Florilège Rue du professeur E.SORREL 03000 MOULINS Tél. : 04 70 34 39 50	MSD Gannat 9, Cours de la République 03800 GANNAT Tél. : 04 70 35 73 90
MSD Cosne-d'Allier 4, place du Coq chantant 03430 COSNE-D'ALLIER Tél. : 04 70 34 39 20	MSD Refembre 4, rue de Refembre 03000 MOULINS Tél. : 04 70 35 73 41	MSD Lapalisse Place de la République 03120 LAPALISSE Tél. : 04 70 34 39 30
MSD Fontbouillant Avenue de Fontbouillant 03100 MONTLUÇON Tél. : 04 70 35 73 35	MSD Varennes-sur-Allier 2, rue de la Gendarmerie 03150 VARENNES-SUR-ALLIER Tél. : 04 70 34 16 05	MSD Saint-Pourcain-sur-Sioule Route de Saulcet 03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE Tél. : 04 70 34 16 28
MSD Huriel 1 rue des Brênes 03380 HURIEL Tél. : 04 70 34 16 85		MSD Vichy 19, place Jean Epinat 03200 VICHY Tél. : 04 70 34 15 81



Un service du Département proche de vous

 **Un lieu ressource pour les familles**

Les professionnels médico-sociaux du Département de l'Allier vous proposent un accueil, une écoute, ou encore un accompagnement social pour vous aider dans la résolution des difficultés.



Les missions principales



ACCÈS AUX DROITS ET PROTECTION SOCIALE

- Accueil et orientation de l'ensemble de la population pour garantir l'accès aux droits fondamentaux et à la santé.
- Prévention des ruptures de parcours social par une écoute attentive et une analyse globale des besoins.
- Soutien administratif pour faciliter les démarches et l'ouverture des prestations sociales.



ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

- Conseil technique en gestion du budget familial afin de favoriser une autonomie financière durable.
- Prévention des expulsions et traitement des situations d'impayés pour sécuriser le cadre de vie.
- Aide à l'accès au logement et à l'amélioration des conditions d'habitat pour tous les foyers.



INSERTION DURABLE ET SOUTIEN À L'ÉQUILIBRE FAMILIAL

- Accompagnement personnalisé vers l'insertion sociale et professionnelle des personnes isolées et des familles.
- Appui éducatif et conseil aux parents pour renforcer les compétences parentales et l'équilibre familial.
- Protection de l'enfance par une veille active et des actions de soutien au sein du foyer.



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

- La surveillance et le contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance.
- La gestion de l'agrément des assistants maternels et familiaux.
- La prévention et l'éducation à la santé pour les futurs parents et leurs enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, en complément de la médecine de ville et hospitalière. Gratuites, les consultations médicales pour les enfants de moins de 6 ans se font sans avance de frais.

Territoires des Solidarités Départementales (TSD) et périmètre d'intervention des Maisons des Solidarités Départementales (MSD)

